



Bordeaux, le 03 mai 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Mise à l'abri des personnes d'origine sarahouie présentes quai Deschamps

A la suite de l'incendie qui a détruit dans la nuit du mardi 1<sup>er</sup> au mercredi 2 mai le squat du quai Deschamps à Bordeaux, la préfecture de la Gironde et la mairie de Bordeaux ont ouvert, avec le concours de l'Association départementale de protection civile (ADPC) et le soutien de la Banque alimentaire, le gymnase Thiers pour permettre à toutes les personnes évacuées de bénéficier d'une mise à l'abri adaptée au nombre de sinistrés et les faire bénéficier sur place d'un accompagnement administratif individualisé.

La préfecture regrette que, pour la deuxième soirée consécutive, les sinistrés se réclamant d'origine sarahouie refusent cette solution de mise à l'abri dans un bâtiment permettant de prendre en charge jusqu'à 200 personnes dans le cadre d'un accueil inconditionnel.

Le dispositif mis en place a en effet pour objectif de les accueillir en urgence afin d'une part de leur offrir une solution d'hébergement et de restauration et d'autre part de les faire bénéficier d'un examen de leur situation individuelle afin de les orienter rapidement vers un hébergement et, pour les personnes demandeuses d'asile, un relogement dans un des centres d'accueil et d'orientation dans lesquels des places leur ont d'ores et déjà été réservées.

Cette mobilisation importante de moyens, en urgence, vise à permettre une orientation et une prise en charge de chacune des personnes sinistrées se réclamant d'origine sarahouie, en tenant compte de leur situation administrative individuelle et pour mettre un terme à la précarité de leur situation.

Pour la deuxième soirée consécutive, aucune des personnes se réclamant d'origine sarahouie et présentes au quai Deschamps n'a souhaité bénéficier de ce parcours de mise à l'abri et de prise en charge mis en œuvre à leur attention par la préfecture et la mairie de Bordeaux.



---

#### Contacts Presse :

Sophie BILLA : 06 07 62 05 99 / Agathe NOUGUÉ : 06 73 64 76 44

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, préfecture de la Gironde

Bureau de la Communication Interministérielle - Tél. : 05 56 90 60 18 - [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)

Twitter [@PrefAquitaine33](https://twitter.com/PrefAquitaine33) - Facebook [@PrefetNouvelleAquitaine33](https://www.facebook.com/PrefetNouvelleAquitaine33)

---